

Madame, Monsieur,

Le Comité Départemental organise un stage jeunes pendant les vacances scolaires de Printemps au centre de loisirs de Cheusse du mardi 19 au vendredi 22 avril 2022 inclus.

Roland RIOU, Diplômé d'Etat de tir à l'arc et Jérôme PITOR, Brevet d'Etat vous accompagneront pour approfondir votre technique de tir, vous donner une méthode de travail et vous préparer pour la saison extérieure.

Au programme :

- évaluation, définition d'objectifs,
- séquences vidéo et analyse,
- travail en groupe et individuel,
- réglage du matériel,

le tout dans un cadre convivial.

Ce stage de 4 jours est ouvert aux jeunes à partir de la catégorie benjamin 2ème année jusqu'à junior, il est aussi prévu dans le cycle d'entraînement de l'équipe départementale.

Attention les places sont limitées à 16 archers ! Les inscriptions devront être envoyées par le club uniquement avec 2 archers maximum par club (hors groupe départemental) et un ordre de préférence d'inscription de ces 2 archers en cas de fermeture des inscriptions.

Le coût du stage est 130 € en pension complète.

Lieu :

| Hébergement : | Entraînement : | Contact pendant le stage : |
|---|-------------------|---|
| Centre de Cheusse Route de Cheusse La Gabardelière 17220 SAINTE SOULLE 05 46 55 09 80 | Terrain extérieur | Jérôme PITOR 06 18 99 25 70 Roland RIOU 06 85 89 78 76 |

Nous vous donnons rendez-vous mardi 19 avril à 9h00 jusqu'au vendredi 22 avril à 17h00 au centre de loisirs de Cheusse.

Vous trouverez la fiche d'inscription sur le site internet du CD17 ou auprès de votre Président de Club.

Les dossiers devront obligatoirement parvenir avec :

- La fiche d'inscription du stage dûment remplie
- L'attestation pour le droit à l'image
- Le règlement de 130€ à l'inscription par chèque à l'ordre du **CD 17 de tir à l'arc**. Votre chèque ne sera encaissé qu'après le stage.

le tout envoyé à l'adresse : M. RIOU Roland, 3 chemin de Belais 17430 St HIPPOLYTE

A prévoir :

- Matériel d'archerie (8 flèches en état minimum)
- Deux paires de chaussures de sport
- Un survêtement
- Vêtements de pluie (Kway ou autre)
- Vêtements de rechange en cas de pluie
- Nécessaire pour la prise de note
- Duvet, drap housse, affaires de toilette
- En cas de traitement médical, se munir de l'ordonnance du médecin. Les médicaments seront récupérés et délivrés par les encadrants.

Pour tout renseignement complémentaire : ads@tiralarc17.fr

Bien sportivement.

Roland RIOU
Agent de Développement Sportif du CD17

